



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LANGEVIN-SAINT-JEAN TENUE LE 31 JANVIER 2024, À 19H, À LA SALLE MULTI DE L'ÉCOLE ST-JEAN

#### Étaient présents :

Guillaume Paradis	Membre parent
Julien Desrosiers	Membre parent
Marie-Ève Beaulieu	Membre parent
Noel Honorat Adanzounon	Membre parent
Émilie Ringuet	Membre parent

Valérie Coulombe	Personnel enseignant
Maxime Chénard	Personnel enseignant
Francis Michaud	Personnel enseignant
Annie Saint-Vanne	Personnel enseignant
Annick Dubé	Personnel enseignant
Louis-Philippe Carrier	Personnel enseignant

Yannick Michaud	Membre de la communauté
-----------------	-------------------------

Myriam Boucher	Représentante de la direction
----------------	-------------------------------

#### Absences motivées

Poste vacant	Personnel professionnel
Valérie Fournier	Personnel de soutien
Sébastien Auclair	Membre parent
Éric Lepage	Membre parent

## 1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Myriam Boucher souhaite la bienvenue aux membres présents. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

Madame Myriam est contente d'être parmi nous et afin de pouvoir animer son premier conseil d'établissement.



## 2024-01-31-01 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Myriam Boucher fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Marie-Ève Beaulieu et appuyé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## 2024-01-31-02 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2023

Un correctif est apporté par madame Valérie Coulombe concernant le projet douance dont il avait été question lors du dernier conseil d'établissement. Elle précise que c'est madame Diane Dufresne qui est responsable du projet, autant pour le secondaire 1 que pour le secondaire 2 et qu'elle (Mme Valérie) n'est que la porte-parole, car elle trouve que c'est un très beau projet.

Il est proposé par monsieur Guillaume Paradis et appuyé à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel quel.

### 3.1 Suivi au procès-verbal :

Madame Myriam précise qu'elle fera le suivi concernant le camp académie lors du mot de la direction.

## 4. COURRIER

Aucun courrier n'a été reçu.

## 5. PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE NÉCESSITANT UNE DÉCISION

### 2024-01-31-3

### 5.1 Programmation des activités éducatives (approbation):

Pour l'instant, nous avons 75% de participation à l'école St-Jean pour la journée d'activité du 23 février, ce qui est très positif.

L'organisme Cosmoss organise des activités dynamiques pour nos jeunes, dont une activité de pêche sur glace sur la Zec.

Plusieurs activités pour les 2 écoles sont présentées par madame Myriam Boucher. Les membres du CÉ autorisent madame Myriam Boucher à approuver d'éventuelles demandes de sorties qu'elle jugera pertinentes. Si le délai lui permet, madame Myriam enverra un courriel aux membres afin d'obtenir leur approbation.

Il est proposé par madame Myriam de rembourser l'organisme, Spect'Art, qui avait la charge du spectacle « Magie de la Chimie » qui n'a pas eu lieu en décembre dernier.

Il est proposé par madame Annick Dubé et appuyé à l'unanimité d'approuver les demandes d'autorisation de sortie éducatives.



**2024-01-31-04**

**5.2 Demande de levées de fonds, sollicitations (approbation)**

Il n'y a aucune demande de levée de fonds, de sollicitations.

**2024-01-31-05**

**5.3 Mesures de sécurité (adoption) :**

Il est porté à notre attention par monsieur Maxime Chénard que l'en-tête du plan d'évacuation est au nom de l'école Paul-Hubert.

Il reste à valider si le sous-sol de l'église de St-Robert est disponible pour accueillir les élèves du Langevin en cas d'évacuation d'urgence. Nous devons valider aussi si la salle George-Beaulieu du Cégep de Rimouski veut toujours nous recevoir. Nous souhaiterions trouver un endroit près de l'école.

Il est proposé par madame Valérie de changer l'appellation « cour de récréation » par « cour de l'école » dans le document du plan d'évacuation.

Madame Myriam nous mentionne que nous allons adopter le plan d'évacuation. Cependant, concernant le document sur les mesures de sécurité, elle doit le présenter aux membres du personnel.

Il est proposé par madame Valérie et appuyé à l'unanimité d'adopter les mesures de sécurité.

**2024-01-31-06**

**5.4 Budget de l'école (révision budgétaire) (approbation) :**

Des correctifs devront être apportés aux documents de « mesures dédiées » et de « fonctionnement » afin de changer « décembre 2023 » pour « janvier 2024 ».

Il est proposé de changer « École internationale » pour « PEI » dans le tableau « Budget – Fonctionnement ». Il est également proposé d'ajouter : Volet exploratoire dans le tableau « Budget de Fonctionnement ».

Le coût du volet exploratoire et de l'éducation physique plus augmentera fort possiblement l'an prochain.

Des augmentations seront probablement mises en place en arts plastiques dus à l'augmentation du coût du matériel.

Il est proposé par madame Marie-Ève Beaulieu et appuyé à l'unanimité d'approuver le budget de l'école.

**2024-01-31-07**

**5.5 Photographie scolaire 2024-2025 (approbation):**

Le studio « La Pomme Verte » sera encore la compagnie retenue pour les photographies scolaires. La responsable est madame Francesca Ferrazza. Les dates retenues pour l'année scolaire 2024-2025 sont les 16 et 18 septembre et la reprise le 8 octobre 2024.

Il est proposé par monsieur Noël Honorat Adanzounon et appuyé à l'unanimité d'approuver le point photographie scolaire 2024-2025.



## 6. MOT DE LA PRÉSIDENTENCE

Madame Émilie Ringuet nous souhaite une belle année.

## 7. MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

### 7.1 Semaine de la persévérance scolaire:

La semaine de la persévérance se tiendra du 12 au 16 février. Des certificats pour la persévérance scolaire seront remis à différents élèves. Pour Cosmoss, chaque école devait nommer un ou une élève de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire.

Conférence de M. Laurent Duvernay-Tardif le 15 février 10h30. Les enseignants pourront se connecter à l'heure prévue afin d'assister à la conférence portant sur la persévérance.

### 7.2 Camp académie :

Étant donné les travaux prévus à l'école St-Jean l'été prochain, il sera impossible d'accueillir le camp académie à l'été 2024. Il en sera de même pour l'école Langevin.

## 8. PAROLES AUX DIVERS REPRÉSENTANTS

### 8.1 Public :

Aucune personne du public n'est présente.

### 8.2 Trésorerie :

Rien à signaler par M. Louis-Philippe du côté de la trésorerie.

### 8.3 Représentants (es) des parents :

### 8.4 Représentants (es) du personnel :

#### 8.4.1 Enseignant :

Madame Annick mentionne la tenue de la soirée portes ouvertes jeudi le 25 janvier ainsi que l'achalandage important.

Le même constat est fait pour l'école St-Jean à ce sujet (l'achalandage). Madame Valérie précise qu'un sondage Forms sera envoyé aux enseignants pour savoir si leur répartition était adéquate lors de cette soirée.

Madame Myriam nous informe qu'elle a proposé à madame Laurie Samson de faire un montage pour faire une visite guidée en virtuel.

Madame Valérie nous informe qu'une murale sera produite sur un des murs jaunes de l'aile G.



Expo-Sciences : le 6 février.

Secondaire en spectacle : le 28 février

Monsieur Maxime mentionne que madame Myriam a proposé l'idée d'instaurer éventuellement un code vestimentaire. Madame Myriam explique que les élèves pourraient avoir un gilet polo à manches courtes, un polo à manches longues ou un chandail à manches courtes, comme pour l'éducation physique. Différents modèles et couleurs de hauts pourraient être proposés dans un catalogue proposé aux parents.

Un comité sera formé par des enseignants de chacune des écoles afin de déterminer les meilleures options, question de maximiser l'offre aux parents. Nous allons prendre le temps de bien planifier le tout afin d'avoir l'accord avant d'aller de l'avant. Madame Myriam mentionne que cela ne sera pas fait pour la prochaine année, car nous ne voulons pas nous retrouver avec des commandes de chandails qui arriveraient en décembre 2024.

Madame Annie St-Vanne nous informe que ses élèves feront un projet avec l'artiste Diane Landry et Patrick Forchild. La bourse « Michelle Corriveau » sera remise à des élèves.

Des élèves du volet Harmonie animeront la foule sous la forme d'un « Bucket drum » lors de la partie de l'Océanic du samedi 10 février 2024. Un montant d'argent sera remis au volet Harmonie pour leur voyage au mois de mai.

#### **8.4.2 Professionnel :**

Il n'y a pas de membre du personnel professionnel présent.

#### **8.4.3 Soutien :**

Il n'y a pas de membre du personnel de soutien présent.

## **9. AUTRES SUJETS**

### **9.1 Endroit du restaurant pour la dernière rencontre de l'année.**

Il est adopté à l'unanimité que nous irons souper au Bovino pour la dernière rencontre du CÉ.

Madame Myriam s'assurera que la réservation soit faite pour la dernière rencontre du CÉ.

## **10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Marie-Ève Beaulieu que la séance soit levée à 20h21.